



ALLIANCE POUR LA RENAISSANCE CONGOLAISE (ARCO)

Déclaration politique de l'Alliance pour la Renaissance Congolaise (ARCO) à l'occasion du 65^e anniversaire de l'indépendance de la République Démocratique du Congo (RDC).

Ce lundi 30 juin 2025, la République Démocratique du Congo, notre pays, commémore ses 65 années d'indépendance politique. À cet âge, un individu entre à la retraite parce qu'il a atteint le stade de la maturité, du discernement, de la stabilité et de la capacité de transmission d'un savoir éprouvé à la génération future. Il en va de même pour une nation. Et pourtant, chose regrettable, la République Démocratique du Congo continue de se chercher en tournant en rond après 65 ans d'indépendance.

Le bilan de ces six décennies reste en deçà des sacrifices consentis par nos pères fondateurs et par le peuple congolais. En dépit de nos immenses richesses naturelles et humaines, nous n'avons pas su construire un État stable, souverain et prospère au cœur de l'Afrique.

Nous sommes contraints de célébrer ce 65^{ème} anniversaire de notre indépendance dans le recueillement et dans la méditation, conscients que notre nation demeure divisée, fragilisée, minée par l'ilégitimité des animateurs des institutions de l'Etat, la mauvaise gouvernance, la corruption, le tribalisme, l'impunité et une incurie généralisée qui alimentent des conflits meurtriers et persistants.

En plus, c'est dans ce contexte que l'Accord de paix a été signé entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda le 27 juin 2025 à Washington. Sans procéder à une analyse exhaustive de cet Accord de paix, il apparaît clairement que la RDC en ressort, une fois de plus, lésée et abusée.

En effet, cet accord présente plusieurs lacunes majeures en défaveur de la RDC :

- Silence complet sur les violations des droits humains commis par le Rwanda en RDC : l'accord ne fait aucune mention de la nécessité de documenter les crimes commis sur le sol congolais ni d'établir les responsabilités tel que relaté dans le Rapport Mapping, notamment en ce qui concerne les graves violations des droits humains perpétrées contre les populations civiles depuis trois décennies avec plus de 6 millions de morts et plusieurs milliers des déplacés.
- Une charge déséquilibrée : la responsabilité de traquer et de neutraliser les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) est exclusivement imposée à la RDC, alors qu'un règlement juste aurait dû envisager des mécanismes de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR), y compris la possibilité d'intégrer certains combattants dans les Forces de défense rwandaises ou la Police nationale du Rwanda, comme cela se pratique généralement dans les processus de paix équilibrés. L'intégration des groupes armés dans les forces de sécurité n'est imposée qu'à la RDC.



ALLIANCE POUR LA RENAISSANCE CONGOLAISE (ARCO)

- Un idéalisme peu réaliste : Le recours au règlement amiable des différends entre les deux États en conflit ouvert ou larvé depuis plus de trois décennies apparaît déconnecté de la réalité du terrain et des dynamiques géopolitiques de la région.
- Sur le plan économique, l'accord prévoit notamment le « dérisquage » des chaînes d'approvisionnement en minerais, la gestion conjointe des ressources du Lac Kivu, ainsi que la mise en place de chaînes de valeur minières transparentes et formalisées reliant les deux pays de bout en bout. Ces dispositions portent atteinte à la souveraineté nationale de la RDC en limitant sa capacité à gérer de manière autonome ses ressources naturelles.
- La disposition concernant le cadre d'intégration économique régionale va rendre caduque la loi américaine concernant l'approvisionnement des minerais issus de zones de conflit qui oblige les entreprises américaines de signaler toute utilisation de minerais provenant de la RDC. Ceci annule la règle sur la traçabilité des minerais et permet officiellement le pillage de nos sources naturelles par le Rwanda et les multinationales.
- Pour assurer le respect de l'intégrité territoriale de la RDC, les signataires s'engagent à mettre en oeuvre le Plan harmonisé de neutralisation des FDLR qui n'occupent aucun territoire de la RDC. Le régime de Kinshasa qui a toujours plaidé que le Rwanda occupait les deux provinces du Kivu via l'AFC/M23, n'a pas pu révéndiquer leur expulsion de son territoire. L'AFC/M23 n'a été citée nulle part en ce qui concerne l'intégrité territoriale. Ceci implique implicitement que l'AFC/M23 est une organisation des Congolais qui sont chez eux.
- Afin de promouvoir une cessation durable des conflits et de réaliser le potentiel économique de la région, les Parties soutiennent les négociations en cours entre la RDC et l'AFC/M23 avec la médiation de l'Etat du Qatar à Doha. Par cette disposition, on constate que le régime en place, qui ne voulait pas négocier avec l'AFC/M23, a été contraint de reconnaître sa légitimité comme belligérant interne ou comme l'opposition armée et non plus comme des rebelles terroristes et pentins du Rwanda.

En somme, cet accord, dans sa formulation actuelle, semble davantage répondre aux intérêts de l'autre partie signataire qu'à ceux du peuple congolais, qui continue de payer le prix fort d'un conflit dont les causes profondes ne sont pas résolues.

Aujourd'hui, à son 65^{ème} anniversaire de l'indépendance, la République Démocratique du Congo est encore à la croisée des chemins. Si nous n'agissons pas collectivement, dans la vérité et la justice, pour une réelle cohésion nationale, la nation congolaise court le risque de l'implosion. Mais loin de nous plonger dans le désespoir, cette situation d'épreuves doit au contraire être une opportunité pour éveiller en nous une conscience aiguë de l'urgence d'une refondation complète de nos paradigmes de gouvernance de toutes les institutions de l'Etat et de nos valeurs inhérentes à la citoyenneté.



ALLIANCE POUR LA RENAISSANCE CONGOLAISE (ARCO)

C'est dans cet esprit qu'ARCO réitère son soutien à l'appel lancé par la CENCO et l'ECC pour le *Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre ensemble*. Ce processus se doit de rester inclusif, sincère, guidé par l'intérêt général, afin de donner à la RDC une opportunité historique de restaurer la cohésion nationale, rétablir l'ordre constitutionnel, et ouvrir la voie à une transition pacifique, crédible et porteuse du grand envol que nous attendons tous.

ARCO est convaincu que la renaissance du Congo ne viendra pas d'un dialogue politique exclusif pour le partage de pouvoir avec le régime en place, mais d'une véritable vision globale et inclusive, incarnée par des Congolaises et Congolais intègres, animés d'un amour patriotique sincère et d'une probité sans faille, qui sont capables d'offrir finalement à la RDC ce *développement endogène* dont parlait Joseph Ki-Zerbo.

Ainsi ARCO tend la main à toutes les forces vives du pays et lance un appel solennel à chaque Congolaise et Congolais, vivant à l'intérieur du pays ou dans la diaspora, de nous organiser, de nous engager et de nous investir dans l'avenir de la République Démocratique du Congo, d'œuvrer ensemble pour la renaissance de notre cher et beau pays.

C'est à ce titre que nous confirmons notre partenariat au sein de la plateforme du Mouvement Radical pour le Changement (MRC) qui devra nous permettre de mettre notre vision et la feuille de route de l'ARCO pour la paix et le vivre-ensemble sur la table de négociations.

La RD Congo n'est pas condamnée à la souffrance et à la misère. Son avenir n'est pas écrit d'avance. Comme l'écrivait Paul Valéry : « *L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire.* »

L'heure n'est plus à l'indignation passive, mais à l'action collective.

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo et son vaillant peuple.

Fait à Bruxelles, le 30 juin 2025.

Pour l'Alliance pour la Renaissance Congolaise (ARCO)

Pasteur Athanase MAPESSA
Président National